



Vente d'une maison via des agences immobilières

Par **stephane0663_old**, le **26/12/2007** à **15:02**

bonjour si je mets en vente ma maison chez plusieurs agences immobilières, dois une commission a celles qui n'auraient pas réussi à la vendre ?

Par **freesonnerie**, le **27/12/2007** à **14:15**

Bonjour.
Vous ne devez rien à personne. S'il y a vente, c'est l'acheteur qui paye les frais à l'agence qui a conclue la vente. Les autres agences ne peuvent pas vous deùander de frais.
C'est gratuit pour le vendeur.
Cordialement